

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue au siège social de la MRC, 76, rue Dufferin, à Granby, province de Québec, le mardi 16 mai 2023 à compter de 10 h 15.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, Mme Julie Bourdon, mairesse de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du Canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

ABSENCE : M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et greffière-trésorière et M^e Grégory Carl Godbout, greffier, sont également présents.

2023-05-221 **CONSTATATION DU QUORUM, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil formant quorum constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié par courriel tel que permis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 10 h 15.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2023-05-222 **MODIFICATION DE L'ENDROIT OÙ SIÈGE LE CONSEIL DE LA MRC DE LA HAUTE-YAMASKA – 142, RUE DUFFERIN DANS LA VILLE DE GRANBY**

ATTENDU la relocalisation des bureaux administratifs de la MRC au 142, rue Dufferin, bureau A, Granby (Québec) J2G 9L4;

ATTENDU que le conseil peut fixer un endroit pour tenir ses séances conformément à l'article 144 du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement de fixer à l'adresse précitée l'endroit où siège dorénavant le conseil de la MRC.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions est tenue. Aucune question n'est posée.

2023-05-223

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Julie Bourdon, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement, de lever la séance à 10 h 17.

(Signé)

M. Paul Sarrazin, préfet

(Signé)

Mme Johanne Gaouette, directrice générale
et greffière-trésorière